

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

| PRÉSENT(E) | ABSENT(E) | |
|------------|-----------|--|
| | X | Mme Catherine Boire, parent |
| X | | Mme Annie-Claude Dépelteau, parent |
| X | | Mme Audrey Jetté, parent (substitut) |
| X | | Mme Louise Lapierre, parent |
| X | | M. Benoit Martineau, parent |
| X | | Mme Joëlle Martineau, parent |
| X | | Mme Julie Milliard, parent |
| X | | Mme Kathy Poulin, parent |
| | | Poste vacant, parent |
| X | | Mme Julie Couture, enseignante |
| X | | M. Michel Grandmaison, enseignant |
| X | | Mme Julie Houle, enseignante |
| X | | Mme Alexia Mouchighian, enseignante |
| X | | M. Éric Traversy, enseignant |
| X | | Mme Karine Viens, enseignante |
| | X | M. Patrice Roy, professionnel |
| X | | Mme Roxanne Boutin, professionnelle (remplacement de M. Roy) |
| X | | M. Bruno Grandmaison, soutien |
| X | | M. Yves Provencher, communauté |
| X | | Mme Alice Renaud, prés. du conseil des élèves |
| X | | Mme Thalie Lafleur, v-p du conseil des élèves |
| X | | Mme Andrée-Anne Salois, directrice adjointe et secrétaire |
| X | | M. Joël Gilbert, directeur |

1. Ouverture de la réunion

En l'absence de Catherine Boire, Annie-Claude Dépelteau préside la séance. Elle ouvre la réunion à 18h30 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Annie-Claude Dépelteau présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Louise Lapierre, appuyée par Julie Houle, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-25/26-34

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 décembre 2025

Annie-Claude Dépelteau demande la correction suivante au point 13 du procès-verbal :

« Annie-Claude Dépelteau s'interroge sur le dévouement d'un budget participatif de la Ville de Magog dédié à la jeunesse pour l'entretien d'un chemin sur le terrain de La Ruche qui est de la responsabilité du centre de service scolaire des Sommets et souligne... »

Il est proposé par Julie Couture, appuyé par Éric Traversy, et résolu:

QUE le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-35

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 décembre 2025

Fonds initiatives :

Les réponses aux demandes liées aux décisions prises lors de la rencontre de décembre ont été transmises.

Le conseil convient d'ouvrir une seconde période de dépôt de projets pour l'année scolaire en cours.

Date limite de dépôt : vendredi 6 février

Date de décision : mercredi 18 février (prochaine rencontre du CÉ)

Il est également demandé que les critères du comité soient mis à jour afin de préciser que les demandes de financement liées à un voyage ne sont pas admissibles.

5. Budget révisé

Joël Gilbert présente les précisions demandées lors de la dernière rencontre, incluant la comparaison avec les dépenses réelles de l'an dernier pour les postes budgétaires non liés à des revenus.

Un tour d'horizon des dépenses est effectué. Dans le contexte du plan de redressement, des efforts de réduction sont réalisés à plusieurs niveaux, principalement dans les mesures variables.

Joël Gilbert présente l'état de situation et attire l'attention sur la contribution aux compressions budgétaires d'environ 40 000\$, qui est récurrente. Nous étions en déficit de 243 532\$ l'an dernier. En ajoutant cette contribution, le déficit représente une somme de 283 532\$. Il faut aussi considérer la compression récurrente pour les deux prochaines années au plan de redressement, donc ajouter un autre 80 000 \$.

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

En résumé :

Revenus : 791 979 \$

Dépenses : 852 757 \$ (principalement en masse salariale)

Financement généré par les élèves au 30 septembre : 225 995 \$

Plan de redressement sur trois ans :

25-26 : 80 000\$ parascolaire + 30 000\$ fonds 1 et 10 000\$ sorties culturelles

26-27 : 30 000 \$ parascolaire + 80 000 \$ mesures variables + 10 000 \$ sorties culturelles

27-28 : 30 000 \$ parascolaire + 80 000 \$ mesures variables + 10 000 \$ sorties culturelles

Il n'est pas possible de faire plus d'efforts dans les dépenses liées aux mesures variables cette année, étant donné les engagements déjà pris. Il sera toutefois possible de le faire en prévision de l'an prochain. Dans trois ans, nous aurons alors résorbé un total de 360 000 \$. Nous devons discuter des ressources en place et de ce dont nous avons besoin pour les prochaines années. Ce sera discuté en équipe école et un suivi sera fait auprès du conseil d'établissement.

Le budget parascolaire, établi à 473 446 \$, fait l'objet d'une ponction de 80 000 \$. Ce poste budgétaire présentait déjà une diminution d'environ 18 000 \$ par rapport à l'an dernier.

Joël Gilbert présente la nature des dépenses associées à cette mesure. Cette réduction est rendue possible en raison des achats importants de matériel effectués au cours des dernières années, lesquels ne seront pas reconduits en 2025-2026.

Le service de navettes (transport parascolaire) fera également l'objet d'une réévaluation afin d'en optimiser l'utilisation, considérant qu'il bénéficie à un nombre restreint d'élèves. Il est toutefois précisé que l'objectif n'est pas d'abolir le service, mais d'en ajuster l'offre. Il est d'ailleurs proposé de s'assurer d'une meilleure diffusion de l'information au sujet des navettes afin que les parents concernés soient bien au courant, ainsi que les membres de l'équipe-école.

Il est proposé par Alexia Mouchighian, appuyée par Julie Milliard, et résolu :
QUE le budget révisé 2025-2026 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-36

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

6. Résolution mesures dédiées et protégées

Il est proposé par Karine Viens, appuyé par Michel Grandmaison, et résolu :
QUE la résolution sur les mesures dédiées et protégées 2025-2026 soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-25/26-29

Il est proposé que le conseil d'établissement signe une lettre de dénonciation des coupures qui sera envoyée au gouvernement du Québec. Plusieurs conseils d'établissement ont fait de même au cours des derniers mois. Cette lettre sera rédigée par Joël et elle sera approuvée par le conseil d'établissement par courriel.

7. Grilles-matières 2026-2027

Les grilles-matières de cette année comportent peu de modifications. Le processus a été tout de même complexe. Quelques propositions n'ont pas été retenues, puisqu'elles ne fonctionnaient pas avec les contraintes de l'horaire-maître.

Seul changement à signaler :

- En classe COM : trois périodes en art dramatique et trois en arts plastiques

Une discussion a eu lieu concernant les périodes dédiées, lesquelles représentent un montant d'environ 164 000\$. Il est prévu que celles-ci soient financées, l'an prochain, à même l'enveloppe de l'enseignement-ressource. Il est précisé que cette décision a nécessité une réflexion importante et qu'elle n'a pas été facile à prendre.

Les grilles-matières au premier et au deuxième cycle restent intactes. Le souhait est de tout de même améliorer quelques aspects qui auront de l'impact sur la réussite des élèves. Des balises au regard des voyages et des sorties seront élaborées pour préserver le temps de classe.

On demande d'ajouter dans le tableau un libellé qui précise que l'anglais enrichi est normalement à quatre périodes au lieu des six qui apparaissent au régime pédagogique.

Annie-Claude Dépelteau souligne que l'offre en bloc des cours de chimie et de physique peut décourager certains élèves, surtout ceux qui éprouvent des difficultés et qui ont besoin uniquement d'un des deux cours comme préalable pour le programme de leur choix au cégep. Kathy Poulin appuie le commentaire et fait le lien avec différents programmes du Cégep. L'idée de les séparer serait bénéfique pour la réussite des élèves. Joël Gilbert explique que les contraintes de l'horaire ne permettent pas de modification à cet effet dans l'immédiat, mais que l'école demeure sensible à cette situation.

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

On se questionne sur les concentrations basculées dans l'horaire fédéré. C'est un rythme plus rapide. Il y a des impacts sur certains élèves moins bien outillés pour suivre ce rythme. La direction suit les choses de près. À noter que la grille-matière des élèves fédérés n'a pas changé.

Des inquiétudes sont soulevées concernant la perte de l'enseignement-ressource, surtout pour les élèves en difficulté. Joël Gilbert explique que l'école est sensible à la perte de services pour les élèves dans le besoin et insiste sur le fait qu'il faut trouver des moyens pour leur fournir davantage de soutien l'an prochain.

Il est proposé par Louise Lapierre et appuyé de Julie Houle, et résolu :
QUE les grilles-matières 2026-2027 soient approuvées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-37

8. Dossier organisation scolaire (S)

Le contenu de la rencontre étant très chargé, ce point sera reporté à la séance de février.

9. Sorties éducatives

Joël Gilbert présente les sorties éducatives en attente d'approbation. Éric Traversy présente les sorties impliquant les élèves de Santé globale.

Il est proposé par Louise Lapierre, appuyée par Mme Roxanne Boutin, et résolu :
QUE les sorties éducatives soient approuvées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-38

10. Représentantes des élèves

Les représentantes présentent un bilan des activités parascolaires et des projets passés et en cours :

- Fin des activités parascolaires de la session d'automne
- Retour sur les activités de Noël
- Portes ouvertes le 22 janvier
- Foire du parascolaire à venir le 26 janvier
- Avancement de l'album des finissants
- Prix citron

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

- Organisation du bal (22 juin au Chéribourg)
- Lancement de deux projets par le Comité engagé :
 - o Présentoir à soutiens-gorges dans la salle de bain des filles (beau succès)
 - o Écolo-bal (15 janvier à midi, kiosque de présentation des robes)

Julie Houle précise qu'elle reçoit plusieurs messages de la population qui veut offrir des robes et vêtements propres pour hommes dans le cadre de l'Écolo-bal. Le souhait est d'éventuellement étendre le service pour d'autres événements que les bals (ex. : un mariage, etc.).

Pour l'album des finissants, il est souligné que moins de messages personnalisés ont été reçus cette année. Sur 300 élèves de 5^e secondaire, 135 n'ont pas de texte. Un texte générique sera rédigé pour ces élèves. Le conseil suggère qu'il faudrait réfléchir à une mécanique pour que quelqu'un puisse écrire un message sur les élèves qui n'en ont pas. Il est trop tard pour modifier la situation pour cette année, mais il sera important de trouver une solution pour les années suivantes. Le conseil évoque la possibilité de réaliser cette activité dans les cours de français, sous supervision des enseignants.

11. Représentant de la communauté

Aucun point.

12. Représentants du personnel

Julie Couture explique que le Comité engagé a refait le tri dans l'Abeillerie et que plusieurs élèves ont prêté main-forte. Plusieurs beaux projets écologiques sont mis en place.

Roxane Boutin explique que le service d'orientation est en plein blitz afin de rencontrer les groupes en vue des demandes d'admission au CÉGEP et dans les différents DEP.

Roxane Boutin souligne également qu'il y a présentement beaucoup de nouveaux arrivants. Des liens leur sont envoyés qu'ils se familiarisent avec le système scolaire.

Quelques activités seront réalisées pour faire la promotion des programmes en santé auprès des jeunes de secondaire 4 et 5. Le CHUS ouvrira ses portes un soir pour les élèves.

Salon de la concomitance le 2 février à 18h00, afin de mettre en valeur tous les DEP.

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

13. Représentants parents

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra dans deux semaines.

Benoit Martineau souligne le groupe pour le concours FIRST. C'est un projet très motivant pour plusieurs élèves. Il demande si le projet sera reconduit l'an prochain, car il semble être actuellement dans une zone grise. Joël Gilbert explique qu'il y a beaucoup de dépenses reliées au projet, c'est pourquoi il y avait autant d'incertitude en début d'année. Pour l'an prochain, on devrait reconduire au moins la même formule. Il est mentionné que Joey et Sébastien sont très impliqués et travaillent très fort dans le projet. Un montant de la Caisse Populaire a été octroyé à l'école et servira à financer une partie du projet. C'est un très beau projet en lien avec les sciences et qui touche davantage les garçons. Il est suggéré que des campagnes de financement pourraient être montées pour les aider.

Mme Kathy Poulin, qui travaille au Cégep de Sherbrooke, demande qui fait la transmission des plans d'intervention vers le CÉGEP et informe le CE que le Cégep souhaiterait avoir accès aux plans d'intervention plus rapidement que ce qui est fait actuellement. Roxanne Boutin précise qu'il est de la responsabilité de l'élève et de leurs parents d'acheminer les plans d'intervention au Cégep. Elle indique que cette tâche était trop lourde à faire seule et que c'est une façon de responsabiliser les élèves.

14. Point(s) de la direction

Les portes ouvertes auront lieu le 22 janvier. De la publicité a été faite dans les différents journaux et dans les classes du primaire. Un courriel sera envoyé à tous les parents des élèves de 5e et 6e année pour promouvoir l'événement.

Joël Gilbert explique que l'offre de concentrations pour l'année scolaire 2026-2027 demeurera sensiblement la même que l'an dernier. Une incertitude subsiste toutefois concernant le volet équitation en raison d'un changement de partenaire. Celui-ci entraîne une hausse tarifaire importante, le coût passant de 3 400 \$ à 5 400\$. Cette année, nous n'avons pas facturé la différence aux parents, mais devons le faire l'an prochain. La question du maintien de la concentration se pose : le volume d'élèves sera-t-il suffisant pour justifier l'activité malgré l'augmentation des coûts ?

Statistiques de l'année en cours :

Concentration : 12 élèves

Volet fédéré : 6 élèves

Procès-verbal

de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 14 janvier 2026

Les parents recevront un communiqué par rapport aux choix de concentration d'ici les deux prochaines semaines.

Les inscriptions pour l'an prochain auront lieu du 23 au 27 février.

Joël Gilbert souligne que l'adoption du vouvoiement représente un défi pour les membres du personnel. Chez les élèves, malgré quelques résistants, la majorité des élèves sont relativement bons, ils jouent un peu avec cette nouvelle réalité. Un travail de sensibilisation est en cours auprès de la population étudiante. Par ailleurs, il est noté qu'une modification du code de conduite sera nécessaire pour y inclure un passage sur le vouvoiement.

15. Question du public

Aucune.

16. Correspondance

Une lettre de remerciement a été reçue du comité de l'Écolo-bal pour la contribution financière accordée par le fonds Initiatives.

17. Date de la prochaine rencontre : 18 février 2026 à 18 h 30, au salon du personnel.

18. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 27.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-39

Signature de la présidente

Signature du directeur